

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Alette Rey-Marion Oser tous les métiers, les jeunes adolescents sont aussi concernés

Rappel de l'interpellation

A l'exemple de nombreux acteurs de l'économie privée vaudoise, nous invitons notre canton à favoriser la prise en compte des jeunes lors de la journée "Oser tous les métiers" pour la prochaine édition en 2010 dans ce parlement.

Développement

Chaque année, le 2e jeudi de novembre, le bureau de l'égalité organise la journée "Oser tous les métiers"(JOM) dans les écoles, avec le soutien du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Cette journée est ouverte aux élèves de la 5e à la 7e année scolaire et a attiré plus de 12'000 jeunes en 2008 dans notre canton, ce qui est très réjouissant..

Les objectifs recherchés sont de:

- *Permettre aux jeunes filles et aux garçons d'explorer des univers professionnels nouveaux et d'élargir leurs horizons dans la perspective des choix à venir ;*
- *Permettre aux jeunes d'aborder librement avec leurs parents, sans préjugés, des questions sensibles telles que leur vision de l'avenir, l'enjeu du choix professionnel, les places respectives du travail et de la famille dans la vie.*

Au cours de ces dernières années, des animations spéciales JOM ont été organisées, certaines pour les garçons et d'autres pour les filles.

Cependant, pour la 2e, voire la 3e année consécutive, notre parlement, soit la salle du Grand Conseil a été ouverte lors de la journée "Oser tous les métiers" et a connu un grand succès. Nous soutenons activement ce type de démarche, tout en regrettant que ce soit ouvert uniquement aux filles.

J'ai l'honneur de poser la question suivante:

Lors de la journée "Oser tous les métiers" 2010, le Conseil d'Etat envisage-t-il d'ouvrir ce parlement aux filles et aux garçons ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Réponse du Conseil d'Etat

1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En 2001, s'est tenue, au niveau national, la première "Journée des filles", organisée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité et soutenue financièrement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Conçue comme une campagne de motivation spécifique pour les filles, cette journée a pour objectifs de les aider à se débarrasser d'idées préconçues, de les amener à choisir un métier en toute liberté et de leur faire prendre conscience qu'elles peuvent rester actives professionnellement toute leur vie, si elles le souhaitent. Un concept analogue existe dans plusieurs pays voisins : Allemagne, Autriche, Luxembourg ou Pays-Bas par exemple.

En 2003, ayant décidé de modifier le concept initial en incluant les garçons, le canton de Vaud a organisé sa première "Journée Oser tous les métiers" (JOM), en collaboration étroite avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO-DFJC) ainsi qu'avec l'appui logistique de l'Université de Lausanne et de l'Administration communale de Lausanne.

Actuellement, les bureaux de l'égalité des cantons AR, BE, BL, FR, GE, GR, LU, OW/NW, SG, ZH ainsi que la Ville de Berne s'orientent toujours sur le modèle de la Journée des filles, tandis que les cantons de VD, JU, NE et VS pratiquent la JOM.

En 2009, dans le canton de Vaud, 14'700 élèves de la 5e à la 7e année ont participé à la JOM, soit un taux d'environ 65%, ce qui est très élevé en comparaison intercantonale. En outre, il apparaît qu'il n'y a pas eu de différence significative dans la fréquentation d'une part entre les filles et les garçons et, d'autre part, entre les élèves des trois années scolaires concernées. Quant aux animations spéciales, co-organisées par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), elles ont suscité un grand intérêt:

- Parlement des filles, avec le soutien du Grand Conseil (Président, Vice-Présidente et une douzaine de député-e-s, ainsi que le Secrétariat général) : *124 participantes*
- Ateliers Informatique pour les filles, avec le Groupement romand de l'informatique et 7 entreprises ou services administratifs : *100 participantes*
- Soins infirmiers pour les garçons, avec les hautes écoles en soins infirmiers de la Source et du CHUV : *130 participants*;
- Atelier Education de la petite enfance pour les garçons, avec la garderie de l'Administration cantonale vaudoise - Mosaïque : *40 participants*.

Faute de place, environ 250 inscriptions n'ont pas pu être prises en compte.

Signalons que pour permettre au plus grand nombre de participer à la réflexion, quel que soit l'environnement familial et social, le BEFH organise dans les établissements scolaires des représentations de théâtre-forum, avec la troupe Le Caméléon, sur la question du choix professionnel. En 2009, 11 établissements scolaires, dont 1 établissement spécialisé, répartis sur tout le territoire vaudois, ont bénéficié de cette offre. Au total près de 1200 élèves, avec leurs enseignant-e-s, ont participé à ces représentations à leur grande satisfaction.

Tandis qu'en 2008, le principe croisé a été respecté à 70%, une diminution a été constatée en 2009, le principe croisé n'étant plus observé qu'à 63%. Il s'agit là d'un sujet de préoccupation.

En effet, la JOM n'est pas une journée d'initiation professionnelle à visée généraliste. Il s'agit d'une journée placée sous le signe de l'égalité, dans la perspective d'une préparation égalitaire à l'avenir, tant pour les filles que pour les garçons.

Tandis que les filles doivent être particulièrement encouragées à diversifier leurs orientations professionnelles, les garçons doivent être incités non seulement à s'intéresser aux professions de la

santé et du social en particulier mais aussi à réfléchir sur la conciliation entre la vie familiale et l'activité professionnelle.

C'est pourquoi il est important de respecter le principe du croisement, pour les garçons comme pour les filles.

2 RÉPONSE À LA QUESTION

De façon générale, le Conseil d'Etat considère que la "Journée Oser tous les métiers" accorde une large et juste place aux deux sexes.

Concernant le Parlement des filles, le Conseil d'Etat constate que , pour ce qui est du domaine politique, les femmes sont encore sous-représentées dans les diverses instances législatives et exécutives.

En effet, les statistiques cantonales disponibles sur la présence des femmes parmi les personnes élues montrent que:

- S'agissant des élections cantonales de 2007, parmi les personnes élues, il y a eu, 33% de femmes au Conseil national et 1 sur 2 au Conseil des Etats s'agissant du Grand Conseil vaudois, elles sont 30% aujourd'hui à occuper un siège.
- S'agissant des élections communales de mars 2006, les femmes sont présentes, dans les conseils communaux à hauteur de 27% dans les municipalités à hauteur de 21% et, enfin, "last and least", dans les syndicatures pour moins de 15%.

En résumé, les femmes constituent entre un petit sixième et un bon tiers de la classe des élu-e-s, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population et sont actuellement au bénéfice de formations aussi poussées que leurs collègues masculins.

Toutefois, la mixité, même imparfaite, étant de mise en politique, le Conseil d'Etat examinera l'opportunité d'ouvrir le Parlement aux garçons, ce qui permettrait, notamment, aux filles de se confronter à une situation plus réaliste. Cependant, au vu du travail considérable que requiert l'organisation de la JOM, cette animation se poursuivra encore sur le même modèle en 2010.

3 CONCLUSION

Le Conseil d'Etat reconduit le Parlement des filles en 2010 et reconsidérera l'opportunité et la faisabilité de l'évolution de cette animation à partir de 2011.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 24 mars 2010.

Le président :

P. Broulis

Le chancelier :

V. Grandjean